

# Programme Restart

## RESEAU ENTREPRENDRE LORRAINE

### Présentation du dispositif

Le Réseau Entreprendre Lorraine a pour mission de contribuer à la réussite des entrepreneurs créateurs d'emplois et de richesses.

Le Programme Restart prend la forme :

- d'un prêt d'honneur qui permet un effet de levier auprès des banques,
- d'un accompagnement individuel avec un chef d'entreprise expérimenté,
- d'un accompagnement collectif sous forme de clubs de lauréats.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Parcours Restart s'adresse aux repreneurs d'entreprise basés en Lorraine.

— Critères d'éligibilité

Les repreneurs doivent remplir les critères suivants :

- avoir la LOI signée de moins de 6 mois après la reprise,
- maintenir les emplois de la structure (entre 8 et 10) au moment de la reprise,
- avoir un projet avec un potentiel de développement d'emplois.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 10 000 € et 50 000 €.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent contacter le Réseau Entreprendre Lorraine.

---

## Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - › Repreneur

---

## Organisme

### RESEAU ENTREPRENDRE LORRAINE

- **Antenne de Nancy**
  - 5 rue Jacques Villermaux
  - 54000 NANCY
  - Téléphone : 03 83 95 65 38
  - Télécopie : 03 83 95 65 01
  - E-mail : [lorraine@reseau-entreprendre.org](mailto:lorraine@reseau-entreprendre.org)